



COMMUNIQUE de la section Bourg en Bresse 01

09 décembre 2019

A Bourg-En-Bresse, comme au plan national, les récentes manifestations, déclarées ou non, ont donné lieu à des débordements, des dégradations, voire des pillages, c'est inacceptable.

L'esprit de fraternité évoqué dans l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) ne subsiste plus en ces circonstances.

Pensant protéger leur Droit à la sûreté et à la propriété, des élus et des citoyens, excédés par ces exactions, réclament au Préfet l'interdiction de manifester, reniant ainsi le droit fondamental, la DUDH et la Convention européenne des droits de l'homme (articles 11, 12 et 15).

Les manifestants, "pacifiques", réclament aussi le Droit à la sûreté et le respect des Droits qui leur sont dus : dignité, sécurité sociale, travail, accès à la culture, éducation gratuite, justice sociale...(Articles 22 à 29 de la DUDH).

La section Bourg en Bresse de la Ligue des Droits de l'Homme pense que brandir le bâton en rétablissant une Loi anticasseurs comme celle de 1970, abrogée le 23 décembre 1981, ou durcir les Lois d'exception, ne résoudra en rien les problèmes économiques et sociaux que rencontrent aujourd'hui plus de 10 millions de français.

Les semaines qui viennent de s'écouler en France, démontrent à quel point la violence des uns entraîne la violence des autres, d'autant plus grave, quand elle n'a pour point de départ qu'une suspicion de troubles non avérés envers des manifestants pacifiques. Une répression sans discernement entraîne inévitablement des débordements, d'une violence qui devient très contagieuse quand s'y installent Haine et vengeance. Nous souhaitons que Bourg en Bresse ne s'inscrive pas dans cette conjoncture.

Précisons, que jeter l'anathème envers une police qui exécute les ordres qu'elle reçoit, n'est pas une attitude citoyenne. Mais encore moins citoyenne la façon d'utiliser une répression de cette nature pour traiter les injustices sociales qui ont conduit à cette situation.

Nos politiques en ont-ils vraiment conscience à ce jour ?

Nous vous invitons à relayer ces deux communiqués et à les diffuser sur vos réseaux d'amis et de connaissances

Le Président

